

# Les grandes fonctions de l'entreprise

## La fonction SI : les métiers clés

---

Ce cours vous est proposé par Cécile GODÉ, Professeure des Universités, Aix-Marseille Université et AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

---

### Quiz

- 1. Le DSI est un acteur majeur de la fonction SI car il est responsable :**
  - a. Des activités et des métiers qui assurent la continuité du service opérationnel fourni par les SI, ainsi que ses évolutions en regard des besoins et des projets de l'organisation
  - b. Du développement et du déploiement de technologies innovantes visant à satisfaire les besoins des directions métiers
  - c. De la définition de la politique d'externalisation de la DSI et de la maîtrise des relations avec les fournisseurs et prestataires
- 2. La conduite du changement revient au DSI en tant qu'activité de nature :**
  - a. Stratégique
  - b. Opérationnelle
  - c. Technologique
- 3. Selon une perspective nord-américaine, le Directeur des technologies et du numérique (Chief technology and digital officer) est :**
  - a. Un « franchiseur » de la technologie
  - b. Chargé de l'amélioration continue de l'organisation par le biais des technologies
  - c. Le moteur de la stratégie de l'organisation par le biais des technologies
- 4. Selon la nomenclature du CIGREF (2022), les métiers du management opérationnel renvoient à :**
  - a. La définition, l'expertise, l'audit, la mise en place et le contrôle de la sécurité et de la cybersécurité des SI
  - b. La responsabilité hiérarchique en termes de ressources humaines, de budget, de décision ou de périmètre
  - c. L'étude, la conception, le développement, l'intégration et l'exploitation des infrastructures, ainsi qu'au support technologique interne à la DSI

# Références

## Comment citer ce cours ?

Les grandes fonctions de l'entreprise – SI, Cécile GODÉ, AUNEGe (<http://aunege.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier.